

Conditions Générales de Vente (CGV) – WAYNIUM

Lexique

Entreprise Cliente de WAYNIUM

Réfère aux entreprises utilisant le logiciel WAY-Plan fourni par WAYNIUM pour la gestion de leurs activités, également appelées "clients de WAYNIUM".

Payeurs

Réfère aux clients finaux des entreprises clientes de WAYNIUM, effectuant des paiements via la plateforme WAY-Plan.

1. Objet et Services

WAYNIUM, basée à Paris, France, fournit le logiciel en ligne WAY-Plan dédié aux entreprises de transport de personnes. Ce logiciel permet non seulement de gérer efficacement leur activité, mais également de faciliter la gestion des transactions financières avec leurs clients.

2. Service Stripe

Les transactions financières générées par les Entreprises Clientes de WAYNIUM via la plateforme WAY-Plan seront traitées par le service de paiement Stripe. En acceptant ces CGV, l'Entreprise Cliente reconnaît et accepte également les Conditions Générales de Stripe, qu'elle doit accepter par ailleurs. Toute question, litige ou demande de remboursement lié aux transactions financières doit être adressé à Stripe conformément à leurs CGV.

3. Commission

WAYNIUM se réserve le droit de prélever une commission de 0,90% sur le montant de chaque paiement effectué par le payeur à travers la plateforme. Cette commission sera automatiquement déduite avant le transfert des fonds aux parties concernées.

3.1. Modalités de Commission

La commission de 0,90% sera prélevée sur chaque transaction. L'entreprise cliente reconnaît et accepte ces frais qui seront automatiquement déduits lors du traitement de la transaction.

4. Consentement du Client

En acceptant ces CGV, L'entreprise cliente consent expressément à ce que WAYNIUM, via le service Stripe Connect, prélève la commission de 0,60% mentionnée ci-dessus sur chaque paiement effectué en son nom. L'Entreprise Cliente autorise WAYNIUM à demander à l'émetteur de sa carte de prélever un paiement sur le compte bancaire de sa carte conformément au contrat qui les lie.

5. Paiements

Les paiements générés par les Entreprises clientes de WAYNIUM seront traités par l'intermédiaire de Stripe Connect. Les conditions générales de Stripe s'appliquent également aux transactions financières effectuées par le Payeur

6. Facturation

L'entreprise cliente se réfèrera aux rapports d'activité émis par Stripe afin de vérifier les commissions respectivement prélevées par Stripe et par WAYNIUM.

7. Responsabilités

WAYNIUM n'est pas responsable des erreurs dans les transactions financières résultant d'informations incorrectes fournies par l'Entreprise Cliente ou le Payeur. Les questions liées aux paiements, remboursements, ou tout autre aspect des transactions financières relèvent de la responsabilité de Stripe. L'Entreprise Cliente est invitée à consulter les CGV de Stripe pour toute clarification ou information concernant ces questions.

8. Confidentialité

WAYNIUM s'engage à protéger la confidentialité des informations des Entreprises clientes et des Payeurs, et à ne pas partager leurs données avec des tiers sans autorisation.

9. Résiliation

Les clients peuvent résilier leur abonnement à tout moment conformément aux conditions de résiliation spécifiées dans le contrat et aux CGV de Stripe.

10. Modifications

WAYNIUM se réserve le droit de modifier les présentes CGV. Les Entreprises clientes seront informées des changements et auront la possibilité de résilier leur abonnement en cas de désaccord. Les modifications des CGV de Stripe seront également prises en compte et communiquées aux Entreprises clientes.

11. Loi applicable

Les présentes CGV sont régies par les lois en vigueur à Paris, France. Tout litige sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux compétents de cette juridiction.